**Modèle de « Contrat de mission » en vertu de la LSE**

**(complément au contrat-cadre)**

# Contrat de mission

**entre**

 (nom et adresse du bailleur de services)

**et**

 (le travailleur)

concernant une mission temporaire à effectuer dans une entreprise cliente (entreprise de mission) du bailleur de services.

Les dispositions du contrat-cadre s’appliquent en règle générale et sont complétées par les conditions et indications suivantes :

Entreprise de mission :

Lieu de mission :

Personne de contact et n° de tél. :

Genre de travail à exécuter :

Début de la mission :

Durée de la mission : (du au ou de durée indéterminée)

Horaire de travail :

Délai de congé : (Si le contrat-cadre de travail ne le prévoit pas déjà)

Salaire de base : (adapter les conditions de salaire au rapport de travail)

Indemnité pour jours fériés : (si elles ne sont pas déjà réglées dans le contrat-cadre)

Salaire horaire total :

Autres suppléments év. : (s’ils ne sont pas réglés dans le contrat-cadre)

Frais év. :

* + L’entreprise de mission n’est pas soumise à une CCT étendue.
	+ L’entreprise de mission est soumise à la CCT de
	+ L'entreprise de mission n'est soumise à aucune autre CCT déclarée de force obligatoire ou CCT selon l'annexe 1 de la CCT pour le travail temporaire, raison pour laquelle la CCT pour le travail temporaire s'applique dans son intégralité.
	+ L'entreprise de mission est soumise à la CCT conformément à l'annexe 1.

Sont retenus sur le salaire : Formation professionnelle : % de salaire

 Retraite anticipée : % de salaire

 Frais d’exécution : % de salaire

* + La CCT location de services s’applique.

(Commentaire : selon l'article 3, alinéa 1, CCT Location de services, les autres CCT déclarées de force obligatoire ainsi que les CCT selon l'annexe 1 priment sur la CCT Location de services en ce qui concerne les dispositions relatives aux salaires et au temps de travail).

Le contrat-cadre que vous avez reçu en date du n’entre en vigueur qu’à la signature du présent contrat de mission.

Lieu et date : Lieu et date :

L’employeur : Le travailleur :

(bailleur de services)